

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Bar-sur-Aube

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	16	16 + 1 pouvoir

Date de convocation 29 novembre 2024
Date de publication 6 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, Maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Jean-Pierre NANCEY, Pascale PETIT, Régis RENARD, Marie-José ROY-DECHANET, Mélanie SIGNORY, Isabelle VAN-RYSEGHEM, Karine VERVISCH, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absents : **Angélique CHEVRE, Katty CLAYES TAHKBARI, Raphaël DA CRUZ, Simone DEVAUX, Bruno LORILLERE, Emmanuel PROVIN, Raynald INGELAERE, Pierre Frédéric MAITRE, Pierre MARY, Mickaël VAIRELLES.**

Représenté : **Jean-Baptiste SCHREINER pouvoir à Mélanie SIGNORY.**

Madame Marie-José ROY-DECHANET a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : 06_05122024

N°06 : BUDGET GENERAL – OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2025

Rapporteur : Madame Claudine ERARD

L'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption.

Le Conseil Municipal est donc appelé à ouvrir dès à présent, les crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours dont le financement sera inscrit au projet de Budget général

Dans l'attente du vote du budget prévisionnel 2025,

Considérant l'avis favorable des commissions des Finances et ressources humaines et Travaux, environnement, cadre de vie et mobilité du 26 novembre 2024,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** pour le budget général, l'ouverture des crédits d'investissement pour l'année 2025 ci-dessous :

N°	OPERATIONS	Montant 2024 (BP + DM)	Crédits ouverts 2025
012	MEDIATHEQUE	25 000,00 €	6 250,00 €
022	ACQUISITION MATERIEL ET MOBILIER ETS SCOLAIRES	47 000,00 €	10 000,00 €
023	REALISATION TRAVAUX ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	465 500,00 €	115 000,00 €
030	AMENAGEMENT RESEAUX EDF ECLAIRAGE PUBLIC	500 000,00 €	125 000,00 €
045	RESEAUX EAUX PLUVIALES	60 000,00 €	15 000,00 €
055	SERVICES GENERAUX	165 000,00 €	41 250,00 €
067	CANTINE SCOLAIRE	10 000,00 €	2 500,00 €
079	HOTEL DE VILLE	835 000,00 €	208 750,00 €
100	WC URBAINS	110 000,00 €	27 500,00 €
104	TRAVAUX ET ACQUISITION DIVERS BATIMENTS	405 000,00 €	101 250,00 €
107	ENTRETIEN CHEMINS ET AMENAGEMENT PAYSAGER	240 000,00 €	60 000,00 €
111	RESTURATION EGLISE SAINT MACLOU	31 000,00 €	7 500,00 €
1112	RESTAURATION EGLISE SAINT MACLOU - Tranche condi 2 (prévu dans AP/CP)	73 083,00 €	-
1113	RESTAURATION EGLISE SAINT MACLOU - Tranche condi 3 (prévu dans AP/CP)	506 743,00 €	-
1114	RESTAURATION EGLISE SAINT MACLOU - Aménagement extérieur	125 000,00 €	31 250,00 €
115	ADAP (prévu dans AP/CP)	101 000,00 €	-
117	DEFENSE INCENDIE	15 000,00 €	3 750,00 €
118	TERRAINS MULTISPORTS COUVERTS (prévu dans AP/CP)	33 677,00 €	-
119	POLE CINEMATOGRAPHIQUE ET DE LOISIRS (prévu dans AP/CP)	1 357 500,00 €	-
121	COULEE VERTE (prévu dans AP/CP)	1 522 704,00 €	-
122	PROGRAMME DE VOIRIE 2022-20025	220 000,00 €	55 000,00 €
123	ILOT RUE NATIONALE	270 000,00 €	67 500,00 €
9001	MAISON DE LA MUSIQUE ET DES ARTS	10 000,00 €	2 500,00 €
9003	ACQUISITIONS IMMOBILIERES	- €	- €
9004	MATERIEL/MOBILIER ET TRAVAUX SALLE DE SPECTACLES	11 000,00 €	2 750,00 €
9005	MATERIEL ET TRAVAUX SERVICES ADMINISTRATIFS	11 000,00 €	2 750,00 €
9008	ACQUISITION MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	14 000,00 €	3 500,00 €
9009	MATERIEL/MOBILIER ET TRAVAUX COSEC	6 000,00 €	1 500,00 €
	OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES		- €
	Chapitre 20	50 000,00 €	12 500,00 €
	Chapitre 21	380 600,97 €	95 000,00 €
	Chapitre 23	100 000,00 €	25 000,00 €
	TOTAL	7 700 807,97 €	1 023 000,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

F. I.



....., secrétaire de séance

Requand